

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 16 Décembre 2016

**OBJET :** Centres Sociaux - Année 2016 - 6ème répartition de subventions de fonctionnement et d'équipement.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer à des centres sociaux, au titre de l'année 2016, conformément aux tableaux annexés au rapport, un montant global de 35 483 € ainsi réparti:
  - des subventions de fonctionnement d'un montant global de 30 650 € pour les projets spécifiques. Cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65, fonction 51, nature 6574 du budget départemental 2016, dont la dotation est suffisante.
  - une subvention d'équipement d'un montant de 4 833 €  
Cette dépense sera engagée sur l'autorisation de programme 2016-10563N, inscrite au budget départemental 2016, au chapitre 204, fonction 51, article 20421, dont la dotation est suffisante.
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications, comme indiqués dans le rapport et dans le document détaillé figurant en annexe,
- d'approuver le désengagement de 960 € correspondant à l'annulation par le Centre Social de la Gavotte, aux Pennes Mirabeau, d'un projet d'investissement voté à la Commission Permanente du 2 octobre 2015 (LPV 002212),
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec chaque centre social bénéficiaire d'une subvention supérieure ou égale à 23.000 €, la convention-type prévue à cet effet.

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée